

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 24 décembre 2019

COMMUNIQUÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Réaffectation du secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Le gouvernement a désigné Jean-Louis d'Anglebermes en tant que membre du gouvernement en charge de l'animation des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Conformément aux dispositions la loi organique statutaire, il revient au gouvernement de charger chacun de ses membres d'animer et de contrôler un secteur de l'administration.

Cette répartition des secteurs a fait l'objet d'une délibération le 9 juillet 2019. Toutefois, par un courrier en date du 30 août 2019, Philippe Germain, membre du gouvernement, a indiqué renoncer à l'animation du secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Le gouvernement a aujourd'hui pris la décision de réaffecter cette mission d'animation à Jean-Louis d'Anglebermes, en plus de ses secteurs d'attribution.

En conséquence, la répartition des secteurs des deux membres du gouvernement est modifiée de la manière suivante :

- Jean-Louis d'Anglebermes, est désormais chargé d'animer et de contrôler les secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles et du suivi du XI^e FED territorial ; du secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et enfin des relations avec le Conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.
- Philippe Germain est chargé du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail ainsi que des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.

* *
*